

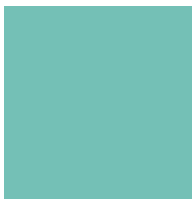
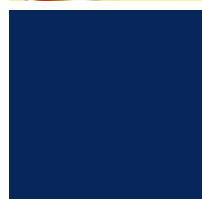
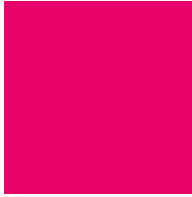
Rapport annuel 2006
Agropur coopérative

Juste pour vous!



agropur





Agropur

Depuis près de 70 ans, Agropur coopérative s'affaire à offrir quotidiennement aux consommateurs des produits purs et sains qui se distinguent par leur bon goût, leur authenticité et leur qualité supérieure. Forte de l'appui de ses 3 939 membres et de ses 4 000 employés, l'entreprise transforme annuellement près de 1,9 milliard de litres de lait dans l'une ou l'autre de ses 20 usines réparties à travers le Canada et celle aux États-Unis. Avec un chiffre d'affaires de 2,3 milliards de dollars, Agropur occupe une place de choix parmi les chefs de file de l'industrie laitière canadienne. Organisation branchée sur son milieu, Agropur est constamment à l'écoute des besoins et des attentes des consommateurs, de ses clients, de ses employés, des marchés et de ses membres.

Agropur. Des produits, juste pour vous.

Agropur.

Des produits,
juste pour vous.



Message du président

« Agropur coopérative est une entreprise à l'écoute de ses membres. »

Depuis 1938, que ce soit aux consommateurs, à ses clients, à ses employés ou encore aux marchés, Agropur tend une oreille attentive et s'assure de répondre adéquatement aux besoins et aux obligations de chacun.

En tant que coopérative, Agropur est aussi à l'écoute de ses membres. En 2002, ces derniers ont connu une vaste réflexion, laquelle a ouvert la voie à l'adoption, en 2003, d'une proposition traçant les grandes orientations stratégiques de l'entreprise. Les discussions sur l'adhésion avaient alors permis de relever l'ambivalence des membres sur cette question et certains d'entre eux avaient demandé qu'une réflexion à ce sujet se poursuive à moyen terme. Depuis, l'environnement économique et laitier canadien et mondial s'est considérablement modifié. Une réflexion sera donc amorcée auprès des membres, dès mars 2007, afin d'identifier les jalons de développement de la Coopérative et de cheminer vers les réponses aux questions laissées en suspens en 2003.

La qualité du lait à la ferme a toujours été et demeure un sujet d'importance pour Agropur. Par cette voie, la Coopérative entretient un lien privilégié avec ses membres sur un sujet d'intérêt commun : obtenir du lait de qualité supérieure, de la ferme à la table. Agropur peut être fière d'avoir instauré un *programme de préalables HACCP à la laiterie de ferme*, il y a huit ans, et des excellents résultats obtenus par ses membres en matière de qualité du lait.

Des pourparlers ont d'ailleurs eu lieu avec la Fédération des producteurs de lait du Québec afin que le programme développé et adapté à la ferme par la Coopérative, à partir de l'expertise sur les normes HACCP de notre service d'Assurance de la qualité, soit appliqué par la Fédération et que l'ensemble des producteurs de lait du Québec puisse en bénéficier.

Dans le contexte actuel, où les secteurs de l'agroalimentaire et de l'agriculture canadiens sont confrontés à de nombreux défis, il est rassurant de constater que notre coopérative tire bien son épingle du jeu. Cependant, certains nuages se profilent à l'horizon et risquent d'assombrir notre environnement laitier. C'est le cas, notamment, des négociations commerciales de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui ont fortement marqué l'année 2006.

Rappelons-nous qu'en décembre 2005, les 149 pays membres ont franchi un pas de plus en adoptant les principes nécessaires pour établir les modalités définitives d'un accord. Parmi ces principes, notons l'élimination complète des subventions à l'exportation d'ici 2013. La réduction des subventions domestiques, qui a des effets de distorsion sur le commerce, se ferait sur la base que les pays qui subventionnent le plus devront réduire davantage leur soutien. Finalement, les tarifs les plus élevés seront réduits de façon plus importante, mais des conditions particulières devraient s'appliquer pour les produits sensibles.

Forts de cette entente de principe, les pays ont poursuivi les négociations pour établir les modalités finales de l'accord afin de définir le comment, à quel rythme et le combien. Comme ils ont été dans l'incapacité de s'entendre sur les modalités finales, les négociations ont été suspendues à la fin juillet 2006. Même si, officiellement, tous les pays souhaitent que les négociations reprennent le plus vite possible, dans les faits, la suspension des négociations pourrait perdurer. On ne peut toutefois rien prendre pour acquis; nous devons continuer à suivre ce dossier et nous préparer à nous ajuster aux éventuels impacts que pourrait avoir une entente sur l'industrie laitière canadienne.

Le dossier des ingrédients laitiers jette, lui aussi, une ombre au tableau, particulièrement pour les producteurs de lait du pays. La décision prise par la Cour fédérale, en janvier 2006, permet l'importation de concentrés de protéines laitières hors des quotas d'importation et ouvre une brèche de plus dans le système laitier. Non seulement les fabricants peuvent-ils importer des mélanges d'huile de beurre et de sucre sans limite ni restriction, mais ils peuvent dorénavant importer des protéines laitières à des prix inférieurs à ceux du marché domestique.

Agropur appuie les revendications des producteurs qui souhaitent trouver une solution durable à cet enjeu. Toutefois, pour demeurer concurrentielle sur le marché, la Coopérative doit se battre à armes égales avec ses compétiteurs. À l'initiative du ministre fédéral de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, des discussions à ce sujet ont eu lieu entre producteurs et transformateurs pour trouver des solutions durables. Au moment d'écrire ces lignes, le ministre devait annoncer une nouvelle réglementation sur les normes de certains produits laitiers dans les prochains mois.

Finalement, le niveau actuel des prix des produits laitiers internationaux par rapport aux prix domestiques nous oblige à rester sur nos gardes. Le Canada est aujourd'hui à risque. En effet, compte tenu de la valeur du dollar canadien, une faible baisse des prix internationaux du beurre et de la poudre de lait pourrait amener certains joueurs – transformateurs, courtiers ou détaillants – à importer des produits laitiers étrangers pour les revendre sur le marché domestique et, ainsi, déplacer nos propres produits. À titre d'exemple, en juin dernier, malgré des tarifs douaniers de 299 %, quelques milliers de kilogrammes de beurre provenant des États-Unis ont réussi à se vendre au Canada.

Agropur soutient le système laitier canadien. Ce dernier continue de profiter à la chaîne des intervenants du secteur, mais des exportations encore plus réduites, prévues pour 2013, un marché intérieur relativement petit et, surtout, en croissance globale minimale obligent maintenant l'entreprise à se tourner vers l'extérieur du pays pour assurer sa croissance future. « La Coopérative n'a pas de frontières », disaient ses fondateurs en 1938. Et c'est toujours ce même esprit qui anime Agropur dans sa volonté d'expansion.

Depuis 2001, Agropur a alloué 350 millions de dollars en ristournes à ses membres, ce qui démontre à quel point une coopérative en santé peut avoir un impact économique dans les communautés. L'année 2006 n'aurait évidemment pas connu de tels résultats sans les efforts et l'implication de nos employés, particulièrement les équipes de gestion, de direction et le conseil d'administration, et c'est pourquoi je les remercie chaleureusement. Toute ma reconnaissance va également à ceux et celles qui représentent Agropur au sein de divers organismes et comités dans lesquels l'entreprise est engagée.



Serge Riendeau
Président



Message du chef de la direction

« L'année 2006 permet à Agropur de poursuivre sur sa lancée, en terminant avec des résultats toujours en progression. »

Toutes les divisions ont enregistré une performance positive, permettant à l'entreprise d'atteindre un chiffre d'affaires de 2,3 milliards de dollars. En 2006, l'excédent dépasse, pour la première fois, la barre des 100 millions pour s'établir à 110 millions de dollars. Il s'agit d'un nouveau sommet pour notre coopérative.

Malgré une guerre de prix que se livrent les commerçants en matière de lait de consommation, Natrel a su tirer son épingle du jeu en augmentant son chiffre d'affaires. Cette hausse provient principalement de l'acquisition de la laiterie Island Farms, en Colombie-Britannique, en janvier 2005, et des hausses des prix de vente, lesquelles ont été compensées par les augmentations des coûts d'opération. De leur côté, les divisions fromagères ont, elles aussi, vu leur chiffre d'affaires augmenter en raison, notamment, d'une hausse globale du volume provenant de leurs usines et d'une hausse des ventes à leurs principaux clients. Pour sa part, la coentreprise Aliments Ultima affiche cette année une augmentation des ventes qui suit de très près la forte croissance canadienne des dernières années de la consommation des produits laitiers frais.

Afin de soutenir la croissance et de maintenir la cadence, Agropur a annoncé, en août dernier, un investissement de 40 millions de dollars destiné à la réalisation de ses projets de construction d'un centre d'entreposage et de distribution destiné à ses deux divisions fromagères, d'un centre administratif et d'un centre de recherche et développement à la fine pointe de la technologie.

En 2006, Agropur a fait la démonstration de sa capacité d'innover en introduisant sur le marché de nouveaux produits enrichis de probiotiques, tels le lait Natrel Pro et le yogourt Yoptimal immuni+. Pour soutenir le développement de ce type de produits, il faut, évidemment, de nombreux efforts de la part des équipes multidisciplinaires, de bonnes collaborations inter-divisionnaires et des installations de recherche de pointe, ainsi qu'un personnel de recherche de calibre international. À cet égard, le nouveau centre de recherche et développement devrait contribuer à aider l'entreprise à conserver sa position de chef de file de l'industrie laitière canadienne, à assumer un leadership canadien en matière de R et D, et à augmenter ses efforts dans ce domaine, à l'instar de ce qui se fait ailleurs, plus particulièrement en Europe.

Aliments Ultima complète, quant à elle, les travaux d'agrandissement nécessaires à son usine de Granby, au Québec, pour répondre à la demande, ce qui représente un investissement de l'ordre de 40 millions de dollars sur trois ans. L'entreprise entend également consacrer plus de 18,5 millions de dollars sur deux ans à un projet de relocalisation de son siège social et de son centre national de distribution. Un espace plus vaste était rendu nécessaire, en raison de la croissance soutenue des ventes que connaît la coentreprise depuis plusieurs années.

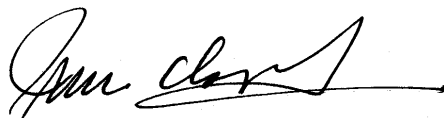
La santé et la sécurité au travail constituent une priorité dans tous les lieux de travail de l'entreprise et cette préoccupation n'est pas que pécuniaire. Trop souvent encore, nos employés courent des risques et nous devons tout mettre en œuvre pour les protéger. À cet égard, en collaboration avec chacun des comités santé et sécurité mis en place à travers l'organisation, un objectif de zéro accident avec perte de temps a été fixé. Membres de la haute direction, gestionnaires et employés s'affairent quotidiennement pour que cet objectif devienne réalité d'ici l'année 2009.

Les pressions que subit le système laitier canadien sont de plus en plus importantes et laissent planer au-dessus de nos têtes des années plus difficiles pour notre organisation. Négociations à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), importations d'ingrédients laitiers bon marché, croissance des prix domestiques, forte appréciation du dollar canadien, développement technologique, concentration de la distribution et consolidation de la transformation laitière sont autant de raisons qui forcent notre organisation à se doter d'une vision commune claire et d'une orientation réfléchie.

Heureusement, notre coopérative est en excellente santé financière. Agropur doit poursuivre son développement tant sur le marché domestique, où de réelles occasions existent encore – pensons à l'innovation et à certains marchés, tels que les yogourts et autres produits à valeur ajoutée, – que sur les marchés internationaux, où l'entreprise pourrait se positionner de façon à tirer profit de la croissance de l'industrie laitière internationale.

Certains projets sont actuellement en analyse ou en négociation et pourraient voir le jour au cours de l'année 2007. Agropur pourrait donc s'implanter aux États-Unis, en Amérique du Sud ou ailleurs dans le monde, concrétisant ainsi sa volonté de se développer outre-frontières et de se positionner sur l'échiquier laitier international.

Avec une situation financière saine et des résultats compétitifs, Agropur est en bonne position pour relever les défis qui l'attendent dans le futur. Grâce au travail des membres du conseil d'administration et du conseil de direction, à nos membres, à nos employés, à nos travailleurs contractuels, ainsi qu'à nos fournisseurs, Agropur a connu une année fructueuse et je tiens à remercier chacun d'entre eux. Nous avons entre les mains tous les outils pour continuer sur cette lancée, à la conquête de nouveaux marchés.



Pierre Claprood
Chef de la direction

À l'écoute des consommateurs

Chaque jour, Agropur travaille à réinventer le lait afin de dévoiler toutes les facettes de sa personnalité.

Son défi? Se renouveler en sortant des sentiers battus tout en préservant l'authenticité et la pureté de ses produits. Son objectif? Offrir des produits de première qualité qui répondent aux besoins grandissants des consommateurs soucieux de leur alimentation et de plus en plus exigeants envers les produits qu'ils consomment.

Innovatrice et à l'écoute des besoins de ses clients, Agropur investit sans cesse dans la recherche et le développement de nouveaux produits pouvant améliorer la santé des consommateurs. Ainsi, afin de demeurer un chef de file de l'industrie laitière canadienne, la Coopérative projette de se doter d'installations de recherche et développement à la fine pointe de la technologie. Équipé de laboratoires modernes permettant d'accélérer et d'approfondir la recherche et le développement au sein de l'entreprise, ce nouveau centre de R et D serait pourvu d'une usine-pilote regroupant les équipements nécessaires pour recréer un environnement de production comparable aux usines laitières conventionnelles. Entièrement dédié à la recherche et au développement, ce centre constituerait une première dans l'industrie agroalimentaire canadienne.

Au cours des dernières années, des produits sans lactose, enrichis en calcium, en oméga-3 ou en probiotiques ont rejoint le marché. Avec l'arrivée de nouveaux produits répondant aux besoins des consommateurs, le marché des fromages n'est pas en reste. Pour continuer de croître, Agropur se doit donc d'être à l'avant-garde des besoins et des tendances. Alors que des idées mijotent constamment, de nouveaux produits sont régulièrement hissés sur la rampe de lancement.

Après avoir été la première à mettre en marché plusieurs produits à valeur ajoutée, comme le lait avec calcium, Natrel Nutrition 24 et le lait Natrel Omega-3, Agropur a innové encore cette année en lançant Natrel Pro, le premier lait au pays à être additionné de deux cultures probiotiques actives qui favorisent le bien-être intestinal et renforcent les défenses naturelles du corps humain.

Dans la même foulée, Aliments Ultima a créé le yogourt Yoptimal immuni+, le seul yogourt à offrir une combinaison unique de deux cultures actives probiotiques complémentaires, ainsi que des extraits naturels de fruits et de thé vert qui contiennent des polyphénols, de puissants antioxydants, utiles au maintien d'une bonne santé générale.

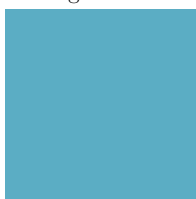
Avec une gamme de produits qui s'élargit d'année en année, Agropur occupe aujourd'hui une place de choix dans les frigos des consommateurs, lesquels ont bien raison de lui faire confiance.

Ses savoureux fromages ne laissent pas non plus leur place et se comportent, année après année, en véritables gagnants. Pour preuve, les multiples distinctions remportées en 2006.

Le cheddar Britannia a remporté les honneurs du *World Championship Cheese Contest*, au Wisconsin (États-Unis), en se classant au premier rang de ce prestigieux concours dans la catégorie « cheddar vieilli ». Depuis dix ans, c'est la septième fois que les cheddars Agropur montent sur l'une des marches du podium de ce concours international, dont trois fois à titre de meilleur cheddar vieilli au monde, plaçant ainsi Agropur au premier rang des récompensés.

Commercialisé en Angleterre sous la marque Canadian Reserve, le cheddar vieilli d'Agropur s'est également distingué au *Nantwich International Cheese Show* (Angleterre), où les juges lui ont décerné un deuxième prix.

À l'*American Cheese Society*, qui a lieu en Oregon (États-Unis), des premiers prix ont été attribués au Délicrème nature, à la Ricotta Prestigio et au Britannia 3 ans, alors que le quatuor formé du Britannia 3 ans, du Providence Oka, du L'Extra Double Crème et du Délicrème nature ont remporté quatre premiers prix au *Royal Agricultural Winter Fair* de Toronto (Canada). Finalement, le Délicrème nature a mérité le premier prix au *British Empire Show* de Belleville (Canada).





À l'écoute des clients

Si le consommateur se situe au cœur de la mission d'Agropur, la relation avec le client demeure pour elle une priorité, car c'est lui qui rejoint le consommateur et tisse avec lui des liens privilégiés.

Il importe donc à l'organisation de se rapprocher de ses clients et de leur offrir un service impeccable. Grandes surfaces, marché au détail, industries, hôtels, restaurants, institutions, tous sont rois pour Agropur et doivent être traités avec tous les égards qu'ils méritent.

C'est dans cette optique qu'Agropur coopérative investira près de 40 millions de dollars afin de construire un complexe d'entreposage regroupant les centres de distribution de ses deux divisions fromagères, un centre administratif pour la Division Fromages fins et un centre de recherche et développement, faisant ainsi de Longueuil, en banlieue de Montréal, la principale place d'affaires de l'entreprise. Cet important investissement fera éventuellement de ce site la plaque tournante d'Agropur en matière de distribution de fromages au Canada.



Agropur, c'est bien plus que la simple vente de fromages. Soucieuse que le consommateur soit bien conseillé dans ses achats, la Division Fromages fins veille à ce que le personnel des épicerie qu'elle dessert maîtrise l'ABC de ses produits. Des sessions de formation résumant les particularités de chaque fromage sont offertes aux chaînes d'alimentation, leur permettant ainsi de se distinguer par un service personnalisé.



La force de vente de la Division Natrel peut désormais compter sur un nouvel outil de travail, une tablette informatique portable, qui a pour effet de maintenir, voire d'augmenter sa position de chef de file à l'égard des clients grâce à la rapidité et à l'acuité de l'information. Gestion par catégorie, planogrammes et promotions aux clients sont autant d'aspects qui ont été revus et améliorés. En bout de ligne, le temps disponible à la vente est donc consacré entièrement aux clients, là où il se doit d'être.



Le slogan *En route vers le client*, adopté par la Division Fromages et Produits fonctionnels, représente un véritable changement de culture organisationnelle qui pousse tous les secteurs de la division à poser leurs actions en fonction du service à la clientèle en améliorant, entre autres, la vitesse de réaction et de réponse aux demandes des clients. Cette nouvelle façon de faire traduit bien, notamment, la volonté de la division de se rapprocher du marché au détail et, plus particulièrement,

du secteur de l'hôtellerie, de la restauration et des institutions. Tous les employés de la division ont la « préoccupation client » en tête et mettent tout en œuvre pour se différencier par la qualité de leur service et pour se rapprocher des clients.

S'ils n'ont pas la notoriété des grandes marques, les produits fonctionnels représentent une part importante du volume d'affaires de la division, laquelle s'assure de les bonifier afin d'en faire profiter son public cible, les transformateurs.

Afin de soutenir une croissance qui atteint, depuis quelques années, près de 10 % et pour se démarquer de la concurrence, Aliments Ultima doit sans cesse innover. Au cours des deux dernières années, l'entreprise a lancé sept nouveaux produits sur le marché, répondant à un intérêt soutenu des consommateurs : les produits à valeur ajoutée.



À l'écoute des employés

Agropur accorde une grande importance au bien-être de ses employés et, par le fait même, à la santé et à la sécurité au travail.

L'impact financier d'une usine en arrêt de production est toujours important, mais jamais l'entreprise ne perd de vue le côté humain d'un accident de travail. Il est pour elle inacceptable que l'un ou l'autre de ses employés soit exposé au danger et c'est pourquoi elle les encourage à adopter des comportements sécuritaires. Elle n'hésite donc pas à investir afin que chacun de ses lieux de travail ait accès aux plus récents équipements permettant de préserver la santé, et parfois même la vie de ses employés.

Au cours de la dernière année, plusieurs conventions collectives de cinq ans et plus ont été paraphées, assurant ainsi dans la plupart des lieux de travail une paix sociale bénéfique à l'organisation et à ses employés.



La communication joue aussi un rôle de premier plan dans l'entreprise. La création d'un poste de vice-présidence Communications et Relations publiques démontre bien le souci de la haute direction d'accorder une grande importance aux communications, tant à l'interne qu'à l'externe. Aussi, en plus d'un journal interne publié six fois par année, plusieurs activités, tels la rencontre annuelle des cadres désignés, la présentation des plans stratégiques des divisions, l'assemblée annuelle de santé et sécurité au travail et le programme de reconnaissance des années de service, sont autant d'occasions d'entretenir une proximité avec les employés. Également, afin de prendre le pouls de chacun des lieux de travail, le chef de la direction et les présidents des trois divisions en font la tournée chaque année. En plus de visiter les installations, ils prennent le temps de rencontrer les employés et de discuter avec eux. Cette façon de faire permet une meilleure communication, une meilleure compréhension et établit un lien plus étroit entre les employés et la haute direction. La présentation annuelle des plans stratégiques est aussi une bonne occasion pour les présidents divisionnaires de prendre contact avec leurs employés.

Au gré des acquisitions, Agropur a atteint la taille d'une entreprise nationale, héritant des particularités de ce type d'entreprise, qu'il s'agisse des disparités régionales, de bilinguisme ou encore des différences culturelles... Loin de nuire, ces changements ont plutôt accentué la volonté de l'organisation d'assurer une communication avec sa base. Agropur a ainsi conservé sa dimension humaine tout en demeurant à l'écoute de ses employés, lesquels ont d'ailleurs l'occasion d'y faire carrière et d'y gravir les échelons, grâce à un plan de relève bien établi.

Chez Agropur, la philosophie est simple : la saine croissance de l'entreprise ne peut s'effectuer qu'à la condition de pouvoir compter sur des ressources humaines compétentes. Le développement de l'organisation repose sur sa capacité à développer les nombreux talents humains dont elle dispose à l'interne.



À l'écoute des marchés

Avec la mondialisation des marchés, il n'est plus possible pour une organisation comme Agropur de réaliser ses analyses de marché, en faisant fi de ce qui se passe ailleurs.

Il est aujourd'hui primordial de se doter d'une vision claire et d'avoir une perspective globale du marché laitier mondial. Au cours des dix dernières années, l'industrie a subi de multiples transformations et a vu ses activités se concentrer. La consolidation se poursuit et force Agropur à se positionner dans le débat mondial.

Chez Natrel, afin d'augmenter la cadence à développer, créer et lancer de nouveaux produits, le service du marketing a lui aussi été repensé, accueillant sous son aile le service divisionnaire de recherche et développement.

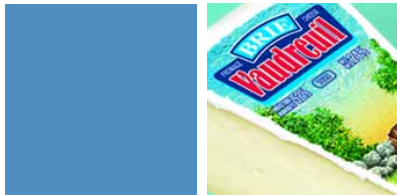
À Don Mills, à la suite de l'implantation d'un système informatisé de gestion des inventaires faisant le lien entre l'usine et l'entrepôt réfrigéré, la division peut désormais jouer pleinement son rôle de plaque tournante dans la région de Toronto.

Des changements à la présidence et à la vice-présidence marketing ont donné un nouveau souffle à la Division Fromages fins, qui continue de croître grâce à la notoriété de ses marques existantes, tout en développant et en adaptant sa gamme de produits aux besoins des marchés. La division souhaite également continuer à jouer son rôle de chef de file en faisant progresser les ventes de fromages fins, tant à l'est qu'à l'ouest du pays.

Chez Aliments Ultima, les efforts réalisés hors Québec ont porté fruit, les ventes et les parts de marché ayant perceptiblement augmenté. La popularité de Yoplait Source dans le segment des produits diététiques poursuit sa lancée en générant des ventes supplémentaires alors que la notoriété du yogourt à boire Yop contribue, elle aussi, à maintenir le rythme

de croissance des ventes avec une augmentation de volume. Les autres produits, tels Crémeux, Tubes et Minigo, continuent de faire belle figure.

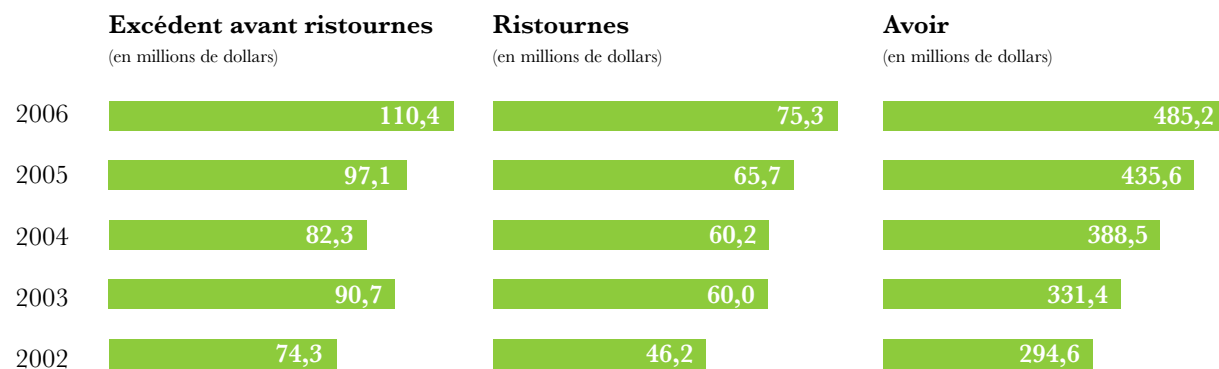
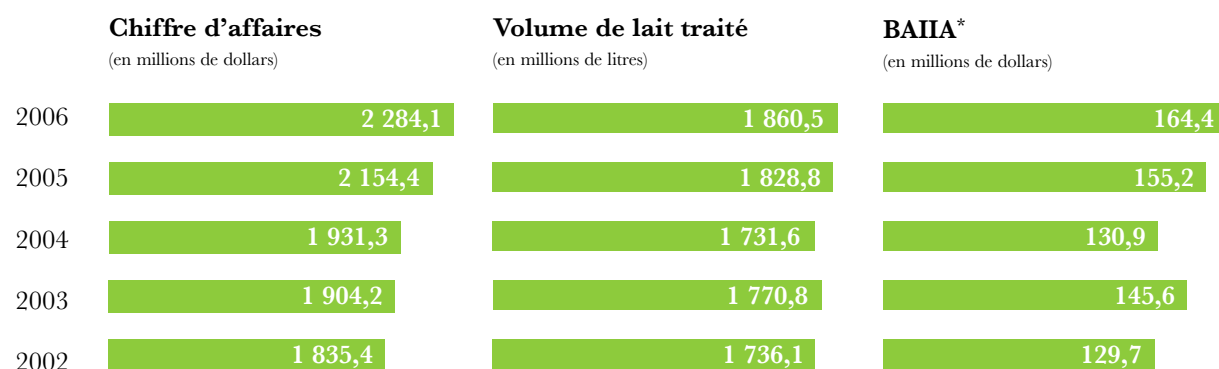
Fière de ses origines québécoises et aussi de l'importance qu'elle occupe au cœur de l'activité économique canadienne, Agropur compte bien persister dans sa lancée. Résolument tournée vers l'avenir, l'entreprise entend continuer de grandir et de se développer, en demeurant à l'affût de toutes les occasions d'affaires qui pourraient lui être profitables.





Faits saillants

	2006	2005
Chiffre d'affaires (en millions de dollars)	2 284,1	2 154,4
Volume de lait traité (en millions de litres)	1 860,5	1 828,8
Excédent avant ristournes (en millions de dollars)	110,4	97,1
Acquisition d'actif (en millions de dollars)	52,3	35,9
Total de l'actif (en millions de dollars)	845,3	777,4
Nombre de membres	3 939	4 060
Nombre d'employés	4 008	3 900



* Excédent avant ristournes, intérêts, impôts, amortissements et gain sur cession d'éléments d'actif

Revue financière

En 2006, pour la première fois de son histoire, Agropur a vu ses excédents avant ristournes franchir la barre des 100 millions de dollars. Cette amélioration est d'autant plus intéressante que tous les groupes de produits y ont contribué.

Résultats

Le chiffre d'affaires augmente de 6 % pour atteindre près de 2,3 milliards de dollars. Sans tenir compte de l'inflation, ce sont des volumes de lait disponible légèrement à la hausse et la progression qui se poursuit dans le yogourt et les fromages fins qui ont été les principaux facteurs permettant cette progression. Mentionnons également que Island Farms, acquise à la fin du premier trimestre de 2005, contribue pour 26 millions de dollars à l'augmentation.

Les bénéficiaires avant intérêts, impôts et amortissements (BAIIA) se situent à 164,4 millions de dollars, en hausse de 9,2 millions de dollars. La Division Fromages et Produits fonctionnels a bénéficié d'un peu plus de lait et a vu un déplacement des volumes d'activités beurre et poudre vers les activités fromagères. La division a également pleinement bénéficié des économies générées par la fermeture de l'usine de Saint-Alexandre, au Québec, effectuée en 2005. Le groupe des Fromages fins, tout comme Aliments Ultima, a amélioré ses résultats principalement grâce aux progressions de volume, mais il a dû aussi faire face aux fortes pressions concurrentielles. Du côté de la Division Natrel, l'apport de l'acquisition effectuée en 2005 a fait la différence sur les résultats. Notons que dans l'ensemble, le groupe a pu composer avec l'augmentation importante des coûts d'énergie. Mentionnons finalement que notre filiale américaine connaissait un certain redressement de ses résultats, jusqu'à ce qu'elle connaisse un incident de production, lequel a été réglé depuis. Le solde de la valeur de l'écart d'acquisition qui n'avait pas été dépréciée l'an dernier l'a été cette année.

L'excédent avant ristournes et impôts de la Coopérative atteint 110 millions de dollars. Le conseil d'administration a approuvé les ristournes à un taux de 6,4 % de la valeur des livraisons de lait des membres (équivalent à 4,54 \$/hl). Ces ristournes sont payables 25 % comptant et 75 % en parts de placement. Combinées aux différentes approbations de rachat faites par le conseil d'administration, un montant total de 46 millions de dollars sera versé aux membres au cours du premier trimestre de 2007.

Flux de trésorerie

L'exploitation a généré des liquidités de 148 millions de dollars, en hausse de 5,4 %. Le fonds de roulement est resté relativement stable et nous avons procédé au remboursement de la dette selon les échéances normales. Le solde des fonds disponibles a été affecté dans des proportions presque égales aux investissements, aux membres et aux liquidités. Les immobilisations acquises, totalisant 52 millions de dollars, représentent un niveau record d'investissement qui sera fort probablement battu en 2007.

Bilan

La situation financière s'est de nouveau améliorée en 2006. L'actif hors liquidité s'établit à 691 millions de dollars, en hausse de 16 millions de dollars sur l'an dernier. Pendant la même période, l'avoir a progressé de 11 % pour atteindre 485 millions de dollars, alors que le capital moyen détenu par les membres avoisine les 80 000 \$.

Conclusion

Agropur a pu financer à l'interne les nombreux projets entrepris au cours de 2006. Plusieurs occasions d'affaires ont été étudiées sans pour autant se concrétiser. L'agenda demeure chargé pour 2007 qui, nous l'espérons, verra se matérialiser le fruit des efforts déployés cette année.



Benoit Gagnon
Vice-président senior, finances et trésorier

Rapport des vérificateurs

Le 15 décembre 2006

Aux membres d'Agropur coopérative

Nous avons vérifié le bilan consolidé d'**Agropur coopérative** au 28 octobre 2006 et les états consolidés des résultats et réserve et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Coopérative. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Coopérative au 28 octobre 2006 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables agréés

Résultats et réserve consolidés

(en milliers de dollars)	notes	2006	2005
Chiffre d'affaires		2 284 117	2 154 446
Frais d'exploitation		2 119 722	1 999 286
Excédent d'exploitation avant les éléments suivants		164 395	155 160
Amortissement	3	53 170	53 506
Frais financiers (revenus), nets	3	(3 234)	38
Gain sur cession d'éléments d'actif		(1 329)	(142)
Impôts sur les bénéfices des filiales et coentreprises		5 402	4 610
Excédent avant ristournes et impôts de la Coopérative		110 386	97 148
Ristournes	4	75 317	65 650
Impôts sur les bénéfices de la Coopérative		12 425	11 200
Excédent net		22 644	20 298
Réserve au début de l'exercice		149 748	129 450
Réserve à la fin de l'exercice		172 392	149 748

Flux de trésorerie consolidés

(en milliers de dollars)	notes	2006	2005
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX			
Activités d'exploitation			
Excédent avant ristournes et impôts de la Coopérative		110 386	97 148
Impôts exigibles sur les bénéfices de la Coopérative		(14 049)	(9 601)
Éléments sans incidence sur les liquidités			
Amortissement		53 170	53 506
Impôts futurs des filiales et coentreprises		54	(327)
Autres		(1 329)	(136)
		148 232	140 590
Variation des éléments hors caisse	5	1 711	18 664
		149 943	159 254
Activités de financement			
Remboursement de la dette à long terme		(4 412)	(6 428)
Activités d'investissement			
Acquisition d'entreprise		-	(55 100)
Acquisition d'immobilisations		(52 328)	(35 920)
Produit de cession d'éléments d'actif		2 855	2 851
Écart sur renouvellement d'un contrat d'échange interdevises aux fins de couverture		638	1 193
		(48 835)	(86 976)
Activités avec les membres et sur le capital			
Ristournes payables au comptant	4	(18 829)	(16 412)
Émissions de parts	13	46	76
Rachats de parts	13	(29 560)	(22 473)
		(48 343)	(38 809)
Variation nette des liquidités au cours de l'exercice		48 353	27 041
Liquidités au début de l'exercice		99 501	72 460
Liquidités à la fin de l'exercice		147 854	99 501

Les liquidités sont constituées de l'encaisse et placement temporaire et des découverts et emprunts bancaires.

Bilan consolidé

(en milliers de dollars)	notes	28 octobre 2006	29 octobre 2005
ACTIF			
Actif à court terme			
Encaisse et placement temporaire		154 598	102 449
Débiteurs		130 677	123 467
Stocks	6	197 242	185 828
Frais payés d'avance		7 390	9 104
Impôts futurs	7	4 053	2 476
		493 960	423 324
Immobilisations	8	269 581	256 304
Autres éléments d'actif	9	81 801	97 726
		845 342	777 354
PASSIF			
Passif à court terme			
Découverts et emprunts bancaires		6 744	2 948
Créditeurs et charges à payer	11	303 670	285 468
Impôts sur les bénéfices		6 428	6 394
Dette à long terme échéant à moins d'un an	12	4 320	4 330
		321 162	299 140
Dette à long terme	12	22 965	27 367
Impôts futurs	7	15 990	15 240
		360 117	341 747
AVOIR			
Capital	13	312 833	285 859
Réserve		172 392	149 748
		485 225	435 607
		845 342	777 354

Approuvé par le conseil d'administration,



Serge Riendeau
Administrateur



René Grimard
Administrateur

Notes afférentes aux états financiers consolidés

28 octobre 2006

1. STATUTS CONSTITUTIFS

Agropur coopérative (« la Coopérative ») a été constituée le 29 août 1938 en vertu de la Loi des sociétés coopératives agricoles et est régie depuis le 26 octobre 2000 par la Loi canadienne sur les coopératives.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de la Coopérative et de ses filiales ainsi que sa quote-part de l'actif, du passif, des revenus et des frais des coentreprises.

La préparation d'états financiers exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers.

STOCKS

Les stocks de produits finis et de produits en cours sont évalués au moindre du coût moyen et de la valeur de réalisation nette. Les stocks de matières premières sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont comptabilisées au coût, déduction faite des subventions gouvernementales s'y rapportant.

L'amortissement des immobilisations est calculé sur leur durée de vie économique estimative, selon les méthodes et taux suivants :

Bâtiments	Dégressif	5 %
Équipements	Dégressif	15 % et 20 %
Mobilier de bureau	Dégressif	20 %
Matériel informatique	Linéaire	20 % et 25 %
Matériel roulant	Dégressif	30 %

AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

Les autres éléments d'actif sont principalement composés de l'écart d'acquisition, lequel est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur des périodes n'excédant pas 20 ans. La Coopérative évalue s'il s'est produit une baisse de valeur permanente de l'écart d'acquisition. Pour effectuer cette évaluation, la Coopérative détermine notamment si les fonds autogénérés futurs prévus, non actualisés, dépassent la valeur comptable nette des actifs acquis.

De plus, des frais reportés sur contrats d'approvisionnement sont comptabilisés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée des ententes.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

28 octobre 2006

AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La Coopérative comptabilise ses obligations découlant des régimes d'avantages sociaux des salariés ainsi que les coûts connexes, déduction faite des actifs des régimes. Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite gagnés par les salariés est établi par calculs actuariels selon la méthode de la répartition des prestations au prorata des années de service, à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu des placements des régimes, la progression des salaires et l'âge de départ à la retraite des salariés. Les actifs et les obligations au titre de prestations constituées sont évalués trois mois précédant la date des états financiers. La juste valeur des actifs est déterminée selon les valeurs marchandes. Le rendement prévu des actifs des régimes est fondé sur le taux de rendement prévu à long terme des actifs et sur la valeur de l'actif du régime évalué à la valeur du marché. L'excédent du gain actuariel net (de la perte actuarielle nette) sur 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées, ou sur 10 % de la juste valeur des actifs du régime si ce dernier montant est plus élevé, est amorti sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs. Le coût des services passés découlant des modifications apportées aux régimes est amorti sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les impôts sur les bénéfices sont calculés selon la méthode du passif fiscal. Selon cette méthode, les impôts futurs sont calculés sur la différence entre les valeurs fiscales et comptables des différents éléments d'actif et de passif. Les actifs et passifs d'impôts futurs sont mesurés d'après les taux d'imposition qui devraient être en vigueur pour les exercices au cours desquels les écarts temporaires sont censés se résorber. Les actifs d'impôts sont constatés lorsqu'il est plus probable qu'improbable que l'actif sera réalisé.

CONVERSION DE DEVICES

Opérations conclues en devises étrangères

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens en utilisant le taux de change en vigueur à la date du bilan, alors que les opérations libellées en devises étrangères sont converties en utilisant les taux de change moyens mensuels au cours de l'exercice. Le gain ou la perte sur change résultant de ces conversions, net des opérations de couverture, est inclus à l'état des résultats.

Établissement étranger

Tous les actifs et passifs de la filiale autonome située aux États-Unis sont convertis en dollars canadiens en utilisant le taux de change en vigueur à la date du bilan. Les produits et les charges sont convertis au taux de change moyen de l'exercice. Les gains ou les pertes de change sont minimisés par le biais des opérations de couverture à l'aide de contrats d'échange interdevises.

Opérations de couverture

Lorsque la Coopérative désire appliquer la comptabilité de couverture, elle documente la stratégie de gestion des risques utilisée. À la signature d'un contrat de couverture, la direction documente l'élément couvert, soit un actif, un passif ou une opération prévue, les caractéristiques des instruments de couverture utilisés et la méthode d'évaluation de l'efficacité choisie. Les gains et les pertes réalisés sur les couvertures sont donc reportés jusqu'au moment de la réalisation de l'élément couvert afin de permettre un appariement des désignations dans l'état des résultats.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

28 octobre 2006

3. RÉSULTATS

L'état des résultats consolidés comprend les éléments suivants :

(en milliers de dollars)	2006	2005
Amortissement des immobilisations	37 644	34 878
Amortissement des autres éléments d'actif	15 526	18 628
Intérêts sur la dette à long terme	868	913

Compte tenu de la baisse de rentabilité d'une filiale, la Coopérative a radié le solde de l'écart d'acquisition de cette filiale pour un impact de 1 700 000 \$ en 2006 (déprécié de 3 000 000 \$ en 2005).

De plus, des améliorations locatives ont été dépréciées pour un impact de 819 000 \$.

4. RISTOURNES

Les ristournes aux membres sont payées 18 829 000 \$ (16 412 000 \$ en 2005) comptant et 56 488 000 \$ (49 238 000 \$ en 2005) par l'émission de parts de placement.

5. FLUX DE TRÉSORERIE

Les flux de trésorerie liés aux éléments hors caisse ont augmenté (diminué) de la façon suivante :

(en milliers de dollars)	2006	2005
Débiteurs	(7 373)	1 470
Stocks	(11 510)	(14 727)
Frais payés d'avance	1 713	1 269
Créditeurs et charges à payer	17 948	23 366
Impôts sur les bénéfices	32	10 648
Autres éléments d'actif – Avantages sociaux futurs	628	(2 812)
Autres éléments d'actif – Contrats d'approvisionnement et autres	273	(550)
	1 711	18 664

Les intérêts nets encaissés atteignent 1 619 000 \$ (1 777 000 \$ payés en 2005). Les impôts payés s'élèvent à 19 309 000 \$ (4 125 000 \$ en 2005).

6. STOCKS

(en milliers de dollars)	2006	2005
Produits finis	172 973	162 715
Matières premières, produits en cours et fournitures	24 269	23 113
	197 242	185 828

Notes afférentes aux états financiers consolidés

28 octobre 2006

7. IMPÔTS FUTURS

Les principales composantes des actifs et des passifs d'impôts futurs de la Coopérative s'établissent comme suit :

(en milliers de dollars)	2006	2005
Actifs d'impôts futurs		
Frais courus, provisions et autres réserves déductibles aux fins fiscales à leur décaissement seulement	4 053	2 476
Passifs d'impôts futurs		
Immobilisations et autres actifs	15 990	15 240

8. IMMOBILISATIONS

(en milliers de dollars)	Coût	Amortissement cumulé	2006 Montant net	2005 Montant net
Terrains	21 617	-	21 617	16 860
Bâtiments	146 418	61 295	85 123	78 838
Équipements	412 843	271 154	141 689	139 782
Mobilier de bureau	5 652	4 951	701	620
Matériel informatique	40 544	29 420	11 124	13 762
Matériel roulant	33 262	23 935	9 327	6 442
	660 336	390 755	269 581	256 304

Les immobilisations incluent un projet en cours de 7 997 000 \$ non amorti.

9. AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

(en milliers de dollars)	2006	2005
Écart d'acquisition	65 508	77 820
Avantages sociaux futurs (note 17)	6 512	7 140
Contrats d'approvisionnement et autres	9 781	12 766
	81 801	97 726

10. EMPRUNTS BANCAIRES

La Coopérative et ses coentreprises disposent de marges de crédit pouvant s'élever à 101 676 000 \$ et portant intérêt à des taux variables n'excédant généralement pas le taux préférentiel. Aucun actif de la Coopérative n'est donné en garantie. Au 28 octobre 2006, des lettres de crédit sont émises pour une valeur totale de 568 000 \$.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

28 octobre 2006

11. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

(en milliers de dollars)	2006	2005
Membres	115 654	103 110
Tiers	188 016	182 358
	303 670	285 468

12. DETTE À LONG TERME

(en milliers de dollars)	2006	2005
Emprunts contractés selon une convention de crédit à terme, portant intérêt à un taux moyen de 6,48 % ⁽¹⁾	23 679	27 732
Autres emprunts ⁽²⁾	3 606	3 965
	27 285	31 697
Tranche échéant à moins d'un an	4 320	4 330
	22 965	27 367

(1) Ces emprunts sont garantis par le nantissement de 225 000 000 \$ en valeur nominale d'obligations, série A – 2000. Ces obligations, portant intérêt au taux préférentiel, ont été émises et nanties en vertu d'un acte de fiducie signé le 1^{er} décembre 2000, dont le but est de garantir des emprunts contractés par la Coopérative selon une convention de crédit à terme, laquelle limite le droit des prêteurs sur les obligations nanties au montant des emprunts réels.

Cet acte de fiducie comporte certains engagements de la Coopérative relatifs au maintien de certains ratios financiers et à l'obligation de ne pas grever l'actif.

Prêt à terme	Valeur nominale initiale	Mode de remboursement	Solde à l'échéance
A	40 000 000 \$	4 000 000 \$ annuellement d'octobre 2003 à octobre 2007	20 000 000 \$ en octobre 2008

(2) Ces emprunts incluent entre autres la quote-part des emprunts des coentreprises, dont la quote-part des éléments d'actif donnée en garantie s'élève à 1 110 000 \$.

Les remboursements estimatifs en capital de la dette à long terme à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

(en milliers de dollars)	
2007	4 320
2008	19 816
2009	3 149

Notes afférentes aux états financiers consolidés

28 octobre 2006

13. CAPITAL

Ce qui suit constitue un résumé de certains privilèges, droits et conditions rattachés aux parts de la Coopérative. Il y a lieu de se reporter aux statuts de la Coopérative pour le texte intégral de ces conditions.

Le capital des membres de la Coopérative est variable et illimité quant au nombre de parts de chaque catégorie qui peuvent être émises, à l'exception des parts de placement de catégorie C dont le nombre est limité à 100 000 000. Les parts ont une valeur nominale de 1 \$ chacune, à l'exception des parts de membre (100 \$), des parts de placement de catégorie M, série 1 (20 \$), série 2 (1 500 \$), série 3 (400 \$) et série 4 (à être déterminée lors de leur première émission).

Lors de l'adhésion, le nouveau membre souscrit à une part de membre et à 10 parts de placement de catégorie M. Seuls les membres ont droit de vote, à raison d'un vote par membre.

En contrepartie de ristournes, des parts sont émises, soit des parts de placement catégorie A, série A1 (A avant 2004) et de catégorie B, série B1 (B avant 2004), soit des parts de placement catégorie C, séries AAA et BBB, au choix des membres.

Les parts de placement de catégorie A, séries A et A1 et de catégorie B, séries B et B1 sont admissibles au Régime enregistré d'épargne-retraite à la suite d'une conversion en parts de placement de catégorie C, séries AA et BB respectivement. Les parts de placement catégorie C, séries AA et BB peuvent être détenues par des membres auxiliaires. Aucune part de placement de catégorie A, série D et de catégorie B, série E, anciennement souscrite en vertu du Régime d'investissement coopératif, n'est émise depuis le 1^{er} janvier 1996.

Les parts de placement de catégorie A, série L ont été autorisées pour servir de paiement partiel de l'acquisition d'une entreprise réalisée en 2001.

Les parts de placement de catégorie C, séries AAA et BBB sont émises selon les termes régissant les parts de placement de catégorie A, séries A et A1 et de catégorie B, séries B et B1 respectivement, en vertu du Régime d'investissement coopératif. Ces parts de placement sont également admissibles au Régime enregistré d'épargne-retraite.

Les parts de membre ainsi que les parts de placement toutes catégories sont rachetables selon certaines modalités, à leur valeur nominale, sur décision du conseil d'administration. Lors de rachat de parts, la Coopérative doit respecter certains ratios financiers. De plus, dans le cas des parts de placement de catégorie A, série D, de catégorie B, série E et de catégorie C, séries AAA et BBB, émises avant 2004, la loi requiert que la réserve ait augmenté de 50 % du montant du rachat, depuis l'émission.

En fin d'exercice, les parts émises et payées sont réparties comme suit :

(en milliers de dollars)	2006	2005
Parts de membre	395	409
Parts de placement		
Catégorie A, séries A, A1 et D	159 092	143 542
Catégorie A, série L	6 931	12 303
Catégorie B, séries B, B1 et E	76 349	68 990
Catégorie C, série AA	24 806	22 167
Catégorie C, série BB	11 637	10 427
Catégorie C, série AAA	19 675	15 517
Catégorie C, série BBB	8 853	7 016
Catégorie M, séries 1, 2 et 3	5 095	5 488
	312 833	285 859

Notes afférentes aux états financiers consolidés

28 octobre 2006

Au cours de l'exercice, le capital a varié comme suit :

(en milliers de dollars)	2006	2005
Solde au début de l'exercice	285 859	259 018
Émission de parts en paiements de ristournes	56 488	49 238
Versements sur les parts de membre et parts de placement catégorie M	46	76
Rachats de parts en espèces	(29 560)	(22 473)
Solde à la fin de l'exercice	312 833	285 859

Au cours de l'exercice, un montant total de 7 597 000 \$ (7 065 000 \$ en 2005) a été transféré des parts de catégories A et B, aux parts de catégorie C.

Au 28 octobre 2006, les membres inactifs détiennent des parts de la Coopérative pour un montant global de 733 000 \$ (9 605 000 \$ en 2005).

14. INSTRUMENTS FINANCIERS

JUSTE VALEUR

En raison de leur échéance à court terme, la valeur comptable des instruments financiers à court terme est présumée correspondre approximativement à leur juste valeur. Ces instruments financiers comprennent généralement l'encaisse et les placements temporaires, les débiteurs, les découverts et emprunts bancaires ainsi que les créditeurs et charges à payer.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Les éléments d'actif et de passif financiers ne portent pas intérêt, excepté pour l'encaisse, le placement temporaire et les dettes à long terme.

La dette à long terme de la Coopérative est à taux variable. Des contrats de swap de taux d'intérêt ont été conclus pour fixer un emprunt initial de 40 000 000 \$ au taux moyen pondéré de 6,48 %. Au 28 octobre 2006, le coût de résiliation de ces contrats est de 550 000 \$.

COUVERTURE CONTRE LES RISQUES DE CHANGE

Contrats à terme sur devises

La Coopérative se protège contre les risques de change pour des transactions futures prévues au moyen de contrats à terme sur devises, principalement en devises américaines, en euros et en livres sterling. Les gains ou pertes de change sont enregistrés aux résultats à l'échéance de ces contrats. En date de présentation de l'information financière, les contrats de change, s'étalant sur des périodes n'excédant pas un an, s'apparentent à la valeur marchande et se détaillent comme suit :

Achats	2 005 000	US
Ventes	3 480 000	US
Achats	11 750 000	euros
Ventes	2 700 000	GPB

Contrats d'échange interdevises

La Coopérative a conclu une convention d'échange interdevises aux fins de couverture à l'investissement net dans la filiale aux États-Unis, ayant pour effet de convertir un capital d'une valeur de 5 500 000 \$ US en un capital de 6 251 000 \$ CA à l'échéance en juillet 2007.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

28 octobre 2006

15. PARTICIPATION DANS LES COENTREPRISES

La quote-part de la Coopérative dans les états des résultats, les flux de trésorerie et les bilans des coentreprises se résume comme suit :

(en milliers de dollars)	2006	2005
Actif	71 627	62 782
Passif	35 570	33 059
Chiffre d'affaires	142 256	125 090
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	8 003	15 941
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(10 274)	(8 525)

16. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

a) Les engagements contractuels relatifs principalement à des contrats de location-exploitation s'établissent comme suit :

(en milliers de dollars)

Engagements totaux (dont 7 297 pour le prochain exercice)	35 391
---	--------

b) La Coopérative est partie liée à des litiges provenant du cours normal des affaires. Bien que l'issue de ces litiges ne puisse pas être prédite avec certitude, le passif y étant lié est comptabilisé dans la mesure où une perte est probable et que celle-ci peut être estimée. De plus, la direction estime que le montant des pertes pouvant résulter de ces litiges serait minime.

c) La Coopérative fait l'objet d'une poursuite judiciaire d'un montant de 13 057 000 \$ de la part d'un ancien agent distributeur indépendant. La direction est d'avis qu'elle ne subira aucune perte importante pouvant résulter de cette poursuite.

17. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Les avantages sociaux futurs sont constitués principalement des régimes de retraite, dont les obligations découlant des régimes à prestations déterminées sont basées sur le nombre d'années de service et le salaire de fin de carrière. Les prestations de retraite sont sujettes à des ajustements en fonction d'une formule basée sur les rendements des caisses et de l'indice des prix à la consommation. Les évaluations actuarielles aux fins des régimes sont mises à jour au minimum tous les trois ans, les dernières datant principalement de janvier 2005 et janvier 2006.

La charge nette se présente comme suit :

(en milliers de dollars)	2006	2005
Régimes à cotisations déterminées		
Charge nette	5 524	4 837
Régimes à prestations déterminées		
Coût des services rendus	2 789	1 728
Intérêts débiteurs sur l'obligation des prestations constituées	3 843	3 664
Rendement réel des actifs des régimes	(4 436)	(7 749)
Écart entre les rendements réel et prévu	633	4 198
Pertes actuarielles (gains) sur l'obligation au titre des prestations constituées	(3 102)	11 458
Écart entre la perte actuarielle réelle et le montant constaté pour l'exercice	4 487	(10 582)
Amortissement du solde transitoire	(903)	(903)
Charge nette	3 311	1 814

Notes afférentes aux états financiers consolidés

28 octobre 2006

Les informations relatives aux régimes à prestations déterminées se présentent comme suit:

(en milliers de dollars)	2006	2005
Actif des régimes		
Juste valeur au début	61 774	54 628
Rendement réel des actifs des régimes	4 436	7 749
Cotisations de l'employeur	5 000	2 229
Cotisations des employés	818	740
Prestations versées	(3 379)	(3 572)
Transfert à un autre régime	(1 940)	-
Juste valeur à la fin	66 709	61 774

Les cotisations payées s'apparentent aux cotisations présentées précédemment. Les titres de participation représentent 55 % (57 % en 2005) des actifs, investis principalement au Canada.

(en milliers de dollars)	2006	2005
Obligation au titre des prestations constituées		
Solde au début	73 167	59 149
Coût des services rendus	2 789	1 728
Intérêts débiteurs	3 843	3 664
Cotisations des employés	818	740
Prestations versées	(3 379)	(3 572)
Pertes actuarielles (gains)	(3 102)	11 458
Transfert à un autre régime	(1 940)	-
Solde à la fin	72 196	73 167

(en milliers de dollars)	2006	2005
Actif d'avantages sociaux futurs		
Situation de capitalisation – actif net de l'obligation (déficit)	(5 487)	(11 393)
Moins : actif transitoire au début, non comptabilisé et à amortir	(4 119)	(5 022)
Plus : pertes actuarielles non comptabilisées et à amortir	15 510	20 630
Plus : cotisations de l'employeur versées après la date d'évaluation	608	2 925
Actif d'avantages sociaux futurs	6 512	7 140

Pour les régimes dont l'obligation au titre des prestations constituées était supérieure à l'actif, l'obligation est de 60 229 000 \$ (64 165 000 \$ en 2005) et l'actif est de 52 008 000 \$ (51 030 000 \$ en 2005).

L'actif d'avantages sociaux futurs est présenté avec les autres éléments d'actif au bilan.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

28 octobre 2006

	2006	2005
Moyenne pondérée des hypothèses		
Obligation au titre des prestations constituées		
Taux d'actualisation	5,50 %	5,25 %
Taux d'inflation à long terme de la masse salariale	4,00 %	4,00 %
Coûts des prestations pour l'exercice		
Taux d'actualisation	5,25 %	6,25 %
Taux de rendement prévu des actifs des régimes	6,50 %	7,00 %
Taux d'inflation à long terme de la masse salariale	4,00 %	4,00 %

La Coopérative participe à des régimes de retraite interentreprises à prestations déterminées pour certains groupes d'employés syndiqués. Ces régimes sont comptabilisés comme les régimes à cotisations déterminées, dont les cotisations de l'exercice s'élèvent à 624 000 \$.

18. INFORMATIONS SECTORIELLES

La Coopérative œuvre dans la transformation et la vente de produits laitiers. Les conditions d'approvisionnement en matière première sont réglementées et les produits fabriqués sont distribués à de nombreux clients, dont quelques clients industriels et chaînes alimentaires canadiennes d'importance. Les actifs sont situés principalement au Canada. Également, les ventes sont principalement réalisées au Canada. La direction a déterminé que la Coopérative n'a qu'un seul secteur d'exploitation, soit les produits laitiers.

Quatre clients représentent respectivement plus de 10 % du chiffre d'affaires, soit un volume de ventes totalisant 1 087 000 000 \$.

19. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés selon la présentation de l'exercice en cours.

Conseil d'administration



RENÉ GRIMARD^{1,2}
Vice-président
Des Appalaches 1995



SERGE RIENDEAU¹
Président
Estrie 1991



ROGER DAoust¹
Salaberry 1993



FRANÇOIS PELLETIER
Yamaska 2002



ROGER BEAULIEU
Est du Québec 2000



DANIEL LAMY²
Berthier / Maskinongé 2004



LORNA JEAN NEVEU
Laurentides / Lanaudière 1996



DENIS VALLÉE²
Lac Saint-Pierre 1991



ROGER MASSICOTTE
Mauricie / Portneuf 2003



LUC CHASSÉ
Des Seigneuries 2006



MICHEL COUTURE^{1,2}
De L'Érable 2001



RENÉ MOREAU^{1,2}
Bois-Francs 1998



GaÉTAN JODOIN
Granby 1996



DARIE GAGNÉ
Chaudière 1997



JEAN FILIATRAULT
Acton 1993

Légende: Nom de l'administrateur / région administrative / année d'entrée au conseil

¹ Membres du comité exécutif ² Administrateurs dont le mandat se termine en 2007; ils sont toutefois rééligibles

Conseil de direction



De gauche à droite

ROBERT GOUR
Président
Division Fromages fins

PIERRE CLAPROOD
Chef de la direction

LOUIS LEFEBVRE
Président
Division Fromages
et Produits fonctionnels

BENOIT GAGNON
Vice-président senior
Finances et trésorier

SERGE PAQUETTE
Président
Division Natrel



MICHEL LECLAIR
Vice-président
Assurance de la qualité

DENIS LACHANCE
Vice-président
Affaires juridiques
et secrétaire corporatif

JACQUES R. ROLLAND
Vice-président
Recherche et Développement

JEAN BRODEUR
Vice-président
Communications
et Relations publiques

SCOTT McDONALD
Vice-président
Ressources humaines

DOMINIQUE BENOIT
Vice-président
Affaires institutionnelles
et Relations avec les membres

Agropur coopérative

101, boul. Roland-Therrien
Bureau 600
Longueuil (Québec)
J4H 4B9
450 646-1010

Division Fromages et Produits fonctionnels

510, rue Principale
Granby (Québec)
J2G 7G2
450 375-1991

Division Fromages fins

6500, boul. Henri-Bourassa Est
Montréal-Nord (Québec)
H1G 5W9
514 321-6100

Division Natrel

101, boul. Roland-Therrien
Bureau 600
Longueuil (Québec)
J4H 4B9
450 646-1010

Aliments Ultima inc.*

2177, boul. Fernand-Lafontaine
Longueuil (Québec)
J4G 2V2
450 651-3737

* Coentreprise